



ST QUENTIN MON VILLAGE

OCTOBRE 2014 - BULLETIN MUNICIPAL n°72

Site internet : <http://www.saint-quentin-sur-isere.fr>

Le mot du maire

Bonjour à tous,

Quelques informations sur l'évolution des structures des régions, départements et intercommunalités.

Ci-dessous la synthèse de la future fusion des trois communautés de communes qui composent le Sud Grésivaudan.

Actuellement le Sud Grésivaudan, c'est :

- Quarante huit communes de 50 à 8000 habitants ;
- Trois communautés de communes : la **communauté du Pays de St Marcellin** avec 22 000 habitants, la **3C2V** dont nous faisons partie avec 15 500 habitants, la **communauté de la Bourne à l'Isère** avec 6 500 habitants, un **syndicat mixte du Pays Sud Grésivaudan**, un **syndicat de collecte et traitement des ordures ménagères**, un **syndicat de collecte et traitement des eaux usées, entretien de rivière et gestion de pistes cyclables** et un **territoire déconcentré du Conseil Général de l'Isère**.

Depuis 2010, le législateur accentue le rythme de couverture du territoire par les communautés et s'appuie de plus en plus sur la notion de taille critique (loi de réforme territoriale du 16 décembre 2010).

Les objectifs sont de réaliser des économies d'échelles : rendre l'action publique locale efficace, pallier les contraintes de l'émiettement communal, couvrir intégralement le territoire avec la fin des communes isolées, créer des communautés de communes d'au moins de 5 000 habitants...d'où en 2012 la fusion de la CCVI avec la communauté de communes de VINAY (3C2V).

LE CONTEXTE LÉGISLATIF CONTINUE D'ÉVOLUER avec un SCHÉMA en PRÉPARATION pour 2015 Il s'agira de :

Rationaliser la carte intercommunale resserrée autour des bassins de vie, accroître la taille minimale des intercommunalités qui passeront de 5 000 à 20 000 habitants, réduire le nombre de structures syndicales intervenant notamment dans les domaines de l'eau potable, de l'assainissement, des déchets.

La loi ALUR du 24 mars 2014 renforce le PLU (Plan Local d'Urbanisme) intercommunal en prévoyant la généralisation dès 2017

LE CONTEXTE LÉGISLATIF de la COOPÉRATION INTERCOMMUNALE

- **Procédure dérogatoire au droit commun** : le préfet dispose de **tous pouvoirs** pour créer, modifier le périmètre ou **fusionner** toute communauté, dissoudre des syndicats intercommunaux ;
- **Approbation par les territoires** par une **majorité allégée** par rapport à celle de droit commun ;
- **De nouvelles compétences obligatoires et optionnelles** imposées par le préfet (office de tourisme communautaire et aires d'accueil des gens du voyage, maison des services publics) ;

Ces dispositions s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre d'un nouveau schéma de coopération intercommunale dont la mise en application devra être effective au **31 décembre 2016**.

L'HEURE des CHOIX pour le SUD GRÉSIVAUDAN

Compte tenu des dispositions du projet de loi en cours et au regard des constats émis pour le Sud Grésivaudan, les élus de ce territoire disposent de deux alternatives :

- Anticiper le schéma en s'associant dans le cadre d'une réflexion dès septembre 2014 afin d'être maître du **projet de territoire**, des compétences et de la destinée du Sud Grésivaudan,

C'est la solution proposée par les présidents des trois communautés de communes

- Attendre la procédure initiée par le préfet dans le cadre du futur schéma pour une fusion effective au 1^{er} janvier 2017 et courir le risque de ne pas maîtriser pleinement le calendrier des décisions et la nature des compétences exercées par la future structure.

Autre information : à partir du **01 janvier 2015** il ne sera plus nécessaire d'utiliser la carte pour ouvrir les moloks, ils seront en libre service.

Je reste à l'entière disposition de chacun pour toutes questions ou éclaircissements.

Votre Maire Jean Pierre FAURE

COMPTE-RENDU de la séance du 30 juin 2014

Le compte-rendu du conseil municipal du 7 avril 2014 ne fait l'objet d'aucune remarque.

- ◆ **CRÉATION d'un POSTE d'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL de 1^{ère} CLASSE** : Approbation de cette création de poste à temps complet pour permettre l'avancement de grade d'un agent de la commune. En corollaire, suppression du poste actuel d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe. *Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0*
- ◆ **CRÉATION d'un POSTE d'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL de 2^{ème} CLASSE** : Approbation de cette création de poste à temps complet pour permettre l'avancement de grade d'un agent de la commune. En corollaire, suppression du poste actuel d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe. *Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0*
- ◆ **AUTORISATION de RECRUTEMENT d'AGENTS en cas d'ACCROISSEMENT TEMPORAIRE de l'ACTIVITÉ** : Autorisation accordée au maire, pour la durée du mandat, de recruter directement, en tant que de besoin, pour répondre aux nécessités de service, des agents non titulaires en cas d'accroissement temporaire d'activité. *Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0*
- ◆ **BUDGET CHALEUR : DÉCISION MODIFICATIVE n°1** : Virement de crédits de 200 € des « dépenses imprévues » au compte 60611 (eau et assainissement) suite à la lettre d'observation de la Trésorerie Municipale ayant constaté un dépassement des crédits autorisés inscrits en dépenses imprévues. *Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0*
- ◆ **BUDGET PRINCIPAL : DÉCISION MODIFICATIVE n°1** : Virement de crédits de 65 000 € pour permettre la régularisation d'écritures suite à une mauvaise imputation d'une dépense (remboursement d'une subvention à l'Etat suite à versement erroné) *Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0*
- ◆ **COMMISSION COMMUNALE des IMPOTS DIRECTS : NOMINATION DES COMMISSAIRES** : Une commission communale des impôts est instituée. Elle est composée de six commissaires titulaires et de six commissaires suppléants désignés par le directeur des services fiscaux sur la base d'une liste établie en double par le conseil municipal. *Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0*
- ◆ **CONVENTION d'ADHÉSION à l'AURG** : Approbation de la convention à passer avec l'AURG pour bénéficier de ses services (notamment assistance sur les documents d'urbanisme). La cotisation est prise en charge par la 3C2V. *Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0*
- ◆ **DÉSIGNATION d'un REPRÉSENTANT à l'AURG** : Joël FAIDIDE est désigné pour représenter la commune au sein de l'AURG. *Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0*
- ◆ **APPROBATION du RAPPORT d'ACTIVITÉ du SERVICE de l'EAU et de l'ASSAINISSEMENT** : Le rapport sur le prix et la qualité des services publics des eaux et de l'assainissement dressé par la Régie Eau et assainissement de la 3C2V, consultable en mairie, est présenté au conseil municipal et approuvé. *Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0*

INFORMATIONS DIVERSES

◆ **RYTHMES SCOLAIRES** : **Frédérique MIRGALET**, adjointe en charge du scolaire et périscolaire, nous informe de l'avancement du dossier. Le comité de pilotage composé de **Jean Pierre FAURE** (maire) et **Catherine PIQUETTE** (inspectrice de l'éducation nationale), **Frédérique MIRGALET**, **Cristina GIRY** (conseillère municipale), **Isabelle GIBOUR** (secrétaire générale), **Muriel GRIMALDI** (directrice école maternelle), **Isabelle AUGUERES** (directrice école élémentaire), **Sandrine GIROUD** et **Sarah PILATO** (parents délégués) s'est réuni à plusieurs reprises. Une réunion d'information à laquelle l'ensemble des parents était convié a eu lieu le **samedi 14 juin**. Les informations ont été transmises aux participants. A la suite de cette matinée, un questionnaire a été donné aux familles pour préparer la rentrée de septembre. Il en est ressorti une demande **de garderie pour le mercredi jusqu'à 12 h 30**, demande à laquelle nous répondons favorablement. La première quinzaine de septembre sera un temps de mise en place, de rodage des différentes étapes (faire connaissance avec les intervenants, se repérer, organiser et tester les changements de salles, etc....).

Le conseil municipal décide que les Temps d'Accueil Périscolaires (TAP) seront gratuits pour l'année 2014-2015. Le maintien de cette gratuité dépendra ensuite de la continuité de l'aide versée par l'État aux communes pour cette réforme.

◆ COMMISSION TRAVAUX

▶ **TRAVAUX ATTRIBUÉS** : réfection du Pont Moyet : TDMI pour 19 457 € ; programme de voirie : Colas pour 26 364 € ; éclairage du lotissement Beauregard : Sobeca pour 6 056.54 € ; toiture école maternelle : Chorot pour 86 932 € ; peinture école maternelle et cantine : Blanc-Gonnet pour 6 200 € ; réfection sols plastiques école maternelle : Blanc-Gonnet pour 10 194 € ; rampe d'éclairage salle socioculturelle : Jacquet pour 1 800 € ; éclairage chemin du Calvaire : Sobeca pour 8 589 €.

▶ **TRAVAUX RESTANT à ATTRIBUER** : programme aménagements handicapés (vestiaires stade, WC du Martinet et du village, école maternelle, salle socioculturelle, église) estimés à 75 000 €.

COMPTE-RENDU de la séance du 30 juin 2014 (suite)

🟢 **COMMISSION VIE ASSOCIATIVE et CULTURE** : Lors de l'élaboration du dernier budget, la commission finances, approuvée par le conseil municipal, avait demandé à ce que les associations qui bénéficient de subventions communales appliquent une sur-adhésion pour les personnes extérieures à la commune. Ceci se pratique dans toutes les communes environnantes. La commission réfléchit sur les modalités possibles et propose ensuite de rencontrer les associations concernées.

L'association les Saisons de la Culture, dont le rôle est de proposer une animation culturelle, demande une délégation de compétences pour la culture et une aide spécifique des services techniques lors des différentes manifestations. Le conseil municipal reconnaît que les bénévoles de cette association, qui ne compte peut-être pas suffisamment de membres, œuvrent pour l'ensemble de la collectivité. Pour pouvoir donner une réponse, il est indispensable d'être informé du cadre réglementaire. Nous reparlerons de ce dossier après qu'**Isabelle GIBOUR** ait obtenu toutes les informations.

Le forum des associations aura lieu le vendredi 5 septembre 2014 à partir de 16 h 45 à la salle socioculturelle. La réunion d'utilisation des salles communales est programmée pour le mercredi 24 septembre à 18 h 00, en mairie.

🟢 **COMMISSION ENVIRONNEMENT** : une formation sur l'ambrosie a été organisée sur notre secteur. **Alain BAUDINO** y a participé, la situation est alarmante, l'ambrosie est de plus en plus présente. Il est envisagé d'organiser une journée ambrosie en choisissant le moment le plus propice à l'arrachage.

Monsieur le maire accorde **un droit de parole aux administrés** présents à ce conseil :

Régine GROBET a soumis une demande pour le déclassement du chemin qui jouxte sa maison et qui rejoint le ruisseau. Le conseil municipal refuse à l'unanimité de céder cet accès pour se laisser la possibilité de recréer le cheminement piétonnier qui existait avant les inondations de 1971. Il accepte de prendre un arrêté d'autorisation de stationnement. **Régine GROBET** s'inquiète de la hauteur des arbres qui surplombent sa maison, sur le bord du ruisseau et demande à ce que ceux-ci soient éêtés. Ce à quoi le conseil municipal répond favorablement.

Jean-Marie GOUDET nous a alerté par courrier recommandé sur la dangerosité du quartier du Gît. Le manque de visibilité et le rétrécissement de la chaussée notamment à l'embranchement du stade et du chemin de la Tour. Cette voie n'est pas communale, mais départementale. Nous avons donc à notre tour alerté le Conseil Général qui a fait procéder à un comptage et à un enregistrement des vitesses. Il en ressort que la vitesse n'est en moyenne pas excessive. Nous ne sommes pas autorisés à faire des chicanes, car hors agglomération. Nous envisageons pour tenter de dissuader les quelques excès d'installer un radar pédagogique. **Jean-Marie GOUDET** nous fait part également de son mécontentement par rapport au classement de son terrain au Gît, au-dessus de la route qui va à La Tour.

Nicole PINTO et son fils Benjamin nous annoncent qu'ils ouvrent une procédure à l'encontre du P.L.U. car ils contestent le classement de leur terrain situé face à la mairie. Ils remettent également en cause la DUP lors de la construction de l'école maternelle.

COMPTE-RENDU de la séance du 8 septembre 2014

Le compte-rendu du conseil municipal du 30 juin 2014 ne fait l'objet d'aucune remarque.

🟢 **CLOTURE du BUDGET de la ZA de la GALANDRINE** : Approbation de la clôture du budget de la ZA de la Galandrine, compte tenu de la vente de la totalité des lots et transfert de l'excédent de 8 308.80 € au budget principal de la commune.

Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

🟢 **TRANSFERT de la COMPÉTENCE « GESTION des MILIEUX AQUATIQUES » à la 3C2V** : Approbation du transfert de la compétence « gestion des milieux aquatiques » à la 3C2V ainsi que de la modification statutaire qui s'en suit, afin de permettre à la communauté de communes de mener les actions définies dans le contrat de rivière pour l'amélioration des milieux aquatiques du territoire. *Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0*

🟢 **PLU : MODIFICATION N°1** : Approbation des modalités de mise à disposition du public du dossier de modification du PLU, consultable en mairie et mis en ligne sur le site internet de la commune. Un registre est ouvert en mairie permettant au public de consigner ses observations. *Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0*

🟢 **CONTRAT de PRÉVOYANCE STATUTAIRE : HAUSSE des TAUX 2015** : Approbation de l'augmentation de 10% du montant des cotisations dues au titre du contrat - CONTRAT de PRÉVOYANCE STATUTAIRE : HAUSSE de TAUX 2015. Approbation de l'augmentation de 10% du montant des cotisations dues au titre du contrat de prévoyance statutaire signé avec SOFCAP-GENERALI, et ce, à compter du 1^{er} janvier 2015. *Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0*

🟢 **BUDGET PRINCIPAL : DÉCISION MODIFICATIVE N°2** : Virement de crédits de 20 000 € du chapitre 21 au chapitre 23 pour permettre les écritures jusqu'à la fin d'année. *Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0*

🟢 **ACQUISITION de VOIRIE** : Approbation de l'acquisition des parcelles AX 304 et 305, assises de la voirie du lotissement de Beauregard, à titre gracieux auprès de l'assemblée des propriétaires du lotissement. La rédaction de l'acte en la forme administrative est confiée au cabinet Juris Collectivités. *Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0*

🟢 **RECRUTEMENT des ENSEIGNANTS dans le CADRE d'une ACTIVITÉ ACCESSOIRE** : Approbation du recours aux enseignants pour l'animation des temps périscolaires, sur la base d'une rémunération sur le taux plafond défini par la note de service du ministère de l'Éducation Nationale, soit 24.28 € bruts pour un professeur de classe normale exerçant ou non des fonctions de directeur d'école. *Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0*

COMPTE-RENDU de la séance du 8 septembre (suite)

◆ **RECRUTEMENT de VACATAIRES pour la MISE en PLACE des NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES** : Approbation du recours à des vacataires pour l'animation des temps d'activités périscolaires. Ils seront rémunérés **25 € nets** de l'heure.

Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

◆ **MISE à DISPOSITION d'un AGENT COMMUNAL à la COMMUNE de MONTAUD** : Approbation de la convention à intervenir avec la commune de Montaud pour la mise à disposition de la responsable des services périscolaires pour six heures hebdomadaires (soit 18.75% de son temps de travail). Cette convention annule et remplace la convention précédente.

Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

◆ **APPROBATION du RÈGLEMENT INTÉRIEUR des SERVICES PÉRISCOLAIRES** : Approbation du nouveau règlement intérieur des services périscolaires qui inclut notamment les nouveaux temps d'activités périscolaires. *Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0*

◆ **APPROBATION du RÈGLEMENT INTÉRIEUR du SERVICE de TRANSPORT SCOLAIRE** : Approbation du nouveau règlement intérieur du service de transport scolaire qui inclut notamment une nouvelle desserte le mercredi.

Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

◆ **DÉSIGNATION des MEMBRES de la CCID (COMMISSION COMMUNALE des IMPÔTS DIRECTS)** : Approbation de la liste complète des membres proposés aux services fiscaux pour faire partie de la CCID :

INFORMATIONS DIVERSES/QUESTIONS et INFORMATIONS DIVERSES

◆ TRAVAUX

- ▶ Les travaux programmés à l'école maternelle ont tous été réalisés pendant l'été (toit, peintures, une partie des sols, chalet).
- ▶ Les travaux du pont « Moyet » sont en cours d'achèvement. L'étude pour les travaux d'accessibilité aux bâtiments communaux (PMR) est en cours. Dans un premier temps seront privilégiés les accès à l'église ainsi qu'aux toilettes du Martinet, au village et au stade.

◆ **ENVIRONNEMENT** : un ramassage d'ambrosie a été organisé en août. La commission environnement réfléchit à une solution élargie pour plus d'impact.

◆ **COMMISSION SCOLAIRE** : la rentrée s'est bien passée (61 enfants en maternelle, 110 en élémentaire). L'ouverture d'une cinquième classe en élémentaire a été appréciée. La mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires, bien préparée, fonctionne relativement bien. Environ 80 % des enfants sont inscrits aux Temps d'Activités Périscolaires (TAP). Les activités proposées jusqu'aux vacances de Toussaint sont : aide aux devoirs, hip-hop, poterie, accueil loisirs, formation premier secours, médiation et théâtre, jeux traditionnels, zumba et éveil musical. Pour encadrer et animer ces TAP la commune a dû embaucher plusieurs personnes dont les deux directrices d'école maternelle et élémentaire. Des bénévoles viennent compléter l'ensemble.

◆ **VIE ASSOCIATIVE** : le forum des associations a connu une bonne affluence. La réunion de planning d'occupation des salles socioculturelle et d'activités est programmée pour le mercredi 24 septembre. Certains ajustements ont déjà été nécessaires notamment pour les rythmes scolaires.

◆ **LE FEU D'ARTIFICE** du 14 juillet qui avait dû être annulé a été reporté au samedi 6 septembre, en accord avec le Football Club et l'Écho du bas Grésivaudan. La soirée a eu lieu dans de bonnes conditions.

◆ En fin de séance, **Jean-Marie GOUDET** intervient pour demander au Conseil Municipal de revoir le classement de son terrain du Gît.



COMMÉMORATION de l'ARMISTICE de 1918

DÉFILÉ mardi 11 novembre à 11 h
DÉPART MAIRIE

Toute la population est invitée à se joindre aux anciens combattants, aux sapeurs pompiers, aux musiciens de l'Écho du Bas Grésivaudan et aux élus pour cette commémoration.



QUOI de NEUF aux ÉCOLES ?

La rentrée 2014 a été riche en événements du côté des écoles : ouverture de classe et mise en application des nouveaux rythmes scolaires.

L'ouverture d'une cinquième classe en élémentaire a permis d'alléger les effectifs. L'école affiche cette année une moyenne de vingt deux élèves par classe, alors qu'ils sont encore trente dans les classes de maternelle où le grand nombre d'inscrits n'a malheureusement pas suffi pour l'ouverture d'une troisième classe.

Cette ouverture s'est accompagnée d'un renouvellement partiel de l'équipe : nous souhaitons la bienvenue à tous les nouveaux enseignants.

La mise en application des nouveaux rythmes scolaires a débuté dès le jour de la rentrée. A 15h45, les élèves ont quitté la classe, certains étaient attendus par leurs parents, d'autres, les plus nombreux, ont été répartis auprès des différents adultes, chargés d'animer ces temps périscolaires jusqu'à 16h30.

Après quelques petits ajustements les premiers jours, tout le monde a pris le rythme et tout fonctionne aujourd'hui sans heurt. Actuellement Sandrine, Magali et Amel accueillent entre trente et quarante enfants chaque jour dans les locaux de l'école maternelle et mettent à la disposition de ces derniers des jeux qu'ils choisissent librement.

En élémentaire, la participation est forte puisque nous accueillons selon les jours, jusqu'à quatre vingt dix enfants (sur cent huit inscrits à l'école) répartis entre les cinq activités proposées chaque jour.

Les inscriptions se font avant chaque vacance ce qui permet aux enfants de choisir en fonction de ce qu'ils ont envie de découvrir. Selon leur classe, ils peuvent faire de la zumba, du hip hop, de l'éveil musical mais aussi du théâtre, des gestes de premiers secours ou de la poterie. Ils peuvent aussi en profiter pour faire leurs devoirs, s'exercer au travail manuel ou tranquillement jouer avec leurs copains.

Un grand merci à toutes les personnes qui se sont investies dans ce très gros projet et qui en ont permis la réussite :

- 😊 les membres du comité de pilotage qui ont pensé et organisé le fonctionnement, trouvé les bonnes personnes et des activités variées ;
- 😊 les enseignants qui facilitent la sortie des élèves et leur répartition dans les groupes ;
- 😊 tous les animateurs (ATSEM, agents de cantine, enseignants et animateurs d'activités spécifiques) qui se sont engagés sérieusement et avec conviction dans leur activité ;
- 😊 les parents bénévoles qui participent à certaines activités, **Sarah PILATO** (parent d'élève) qui a conçu et développé un système informatique qui a grandement facilité la gestion des inscriptions ;
- 😊 **Amandine Djellit** qui pilote le fonctionnement et résout les petits problèmes quotidiens avec l'efficacité que nous lui connaissons.

À NOTER les enfants sont toujours sous la responsabilité d'un animateur titulaire mais, cependant nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour animer de temps en temps un petit groupe autour d'une lecture, d'un jeu ou d'une activité qu'ils souhaiteraient partager... alors si vous souhaitez rejoindre l'équipe animatrice, n'hésitez pas à prendre contact avec la mairie.

À NOTER ÉGALEMENT que l'équipe municipale a décidé d'offrir la gratuité de ces activités, pour l'année scolaire 2014/2015 afin de permettre à tous d'y participer.



Travaux en cours

- ◆ Enquête publique pour la source du Gourret ;
- ◆ Marquage au sol (fait par les services techniques communaux).

Travaux en prévision

- ◆ Aménagements pour les personnes à mobilité réduite ;
- ◆ Consultation pour maîtrise d'œuvre de la salle des sports liée aux nouveaux rythmes scolaires ;
- ◆ Enquête publique pour le schéma directeur du réseau d'eaux pluviales.

Travaux réalisés au 30 septembre

Pour un montant total de 147 000 €

- ◆ Reprise voûte et margelles du pont Moyet ;



Remplacement candélabres du Lotissement Beauregard ;

- ◆ Éclairage du chemin du Calvaire ;
- ◆ Interventions diverses sur le réseau d'eaux pluviales ;
- ◆ Installation du rafraîchissement d'air de la salle festive socioculturelle ;
- ◆ Réfection complète de la couverture de l'école maternelle et de la médiathèque ;
- ◆ Peinture et remplacement des sols des couloirs de l'école maternelle.



Comme il est désormais de coutume deux fois par an, le CCAS a convié, le 28 juin les nouvelles petites sainte-quentinoises et leurs parents pour la remise du traditionnel bouquet de naissance.

Et oui que des fillettes nées de novembre 2013 à juin 2014.

Une rencontre conviviale qui permet de faire connaissance et de se prêter à la séquence photo souvenir.

Bienvenue à **Léna JEANNINGROS**, **Laura CAILLAT**,
Alix CRUZ MARTINEZ, **Elora FAURE**
et félicitations aux heureux parents.

Et aussi le prochain



DIMANCHE 15 mars 2015
À midi
salle socioculturelle

Toutes les personnes de 65 ans et plus seront invitées par les membres du C.C.A.S qui leur rendront visite courant février





SCOLAIRES & DEMANDEURS D'EMPLOI
Découvrir les métiers, formations et emplois dans le bâtiment.

JOBDATEING avec pré-recrutement, organisé par le pôle emploi de Voiron
au Lycée Ferdinand Buisson

jeudi 20 novembre 2014 de 14h à 17h.

VISITER UN ÉCO CHANTIER

Portes ouvertes tous publics
de l'organisme de
formation Aplomb.

APLOMB CRAS

Mercredi 19 novembre
de **13h30 à 17h00**



Et beaucoup d'autres manifestations

du mercredi 19 au
samedi 22 Novembre 2014

Programme complet et inscriptions

www.emploi-pvsg.org

INFORMATIONS



L'école de la deuxième chance (e2c) a ouvert un site sur Voiron. Elle s'adresse aux jeunes adultes âgés de 18 à 25 ans sortis du système scolaire depuis au moins un an et sans diplôme ni qualification.

Son objectif est d'accompagner ces jeunes dans la concrétisation d'un projet d'insertion sociale et professionnelle durable, et d'œuvrer pour leur permettre d'entrer dans la vie active afin de trouver leur place dans la société.

Ces jeunes ont des talents et des compétences à faire valoir !

CONTACTS : 8 rue Aimé Pupin 38100 GRENOBLE

☎ 04 76 29 03 03 / 📠 04 76 29 03 04 / [Contact : info@e2c38.fr](mailto:info@e2c38.fr) / www.e2c38.fr



FORUM

« OSEZ L'ENTREPRISE »

Création, reprise et cession d'entreprises

Organisé à la CCI GRENOBLE

jeudi 20 novembre 2014 de 9h à 22h

1 place André Malraux 38000 GRENOBLE



COMMUNAUTE DE COMMUNES 3C2V



Une fin d'année foisonnante de projets



2014, année de la commémoration du centenaire de la déclaration de la 1^{ère} guerre mondiale.

La médiathèque a sélectionné et présente actuellement un ensemble de documents pour adultes et enfants.

Des romans, bandes dessinées, albums, documentaires mais aussi des films dont les réalisateurs rendent hommage à leur manière aux protagonistes de ce terrible conflit.

Vendredi 26 septembre, Charly Robbez-Masson, invité par l'équipe de la médiathèque a animé une « conférence-causerie » sur la première guerre mondiale vue de l'arrière et en particulier sur la correspondance échangée entre une femme restée « à l'arrière » et son mari au front.



Devant un auditoire nombreux et très attentif, Charly Robbez-Masson a rappelé qu'il n'était pas évident de saisir rétrospectivement des sentiments, des perceptions de contemporains et a montré que les attitudes face à la mobilisation semblaient variées.

Une approche très sensible et humaine, rarement abordée et qui a captivé.

La semaine du goût

D'ABORD.....

Du 13 au 18 octobre !

Pour cette occasion la médiathèque a proposé deux animations



Au mois d'octobre pour la fête du goût ! Vous avez été invités à savourer les aventures délicieuses des amoureux du potager et de la cocotte voyageuse.

Pour régaler les oreilles (mais pas que !) Céline et Plume vous ont accueillis le mercredi 15 octobre à 15 h 30 à la médiathèque intercommunale LIS LÀ pour découvrir, écouter, déguster, des contes



Le **vendredi 17 octobre** devant la médiathèque le défi
de cuisiner en couleurs
relevé par certains...

ET AUSSI

Chacun a apporté le plat qu'il avait préparé
pour découvrir et faire découvrir,
dans la convivialité et le partage
la diversité des goûts et des saveurs,
l'originalité des couleurs.



Les cordons bleus comme les débutants ont eu envie de partager
autour d'un plat mitonné, et se sont mis aux fourneaux...
Les papilles et les yeux se sont régelés.

D'ici à la fin de l'année, **vous avez vu et**
vous allez en voir de toutes les couleurs et même... du ...noir



avec au programme

Mercredi 29 octobre à 14h30

Après-midi jeux et bricolage autour des couleurs
(enfants et jeunes)

Mercredi 12 novembre à 15h30

Après-midi « Contes couleurs » (enfants)

A partir du 18 novembre

Exposition « Un monde de couleurs »

Vendredi 21 novembre à 20h30 Spectacle déambulatoire
«**Dans la tête de Sherlock**» par La Compagnie Les Allumés de la Lanterne
(adultes et ados)

Samedi 06 décembre à 15h30

Spectacle «**Mille couleurs**» par La Compagnie SamaMuse

Et encore d'autres rendez-vous à venir

Mercredi 26 novembre à 14h30

Après-midi «Jeux de société» (enfants et jeunes)

Samedi 29 novembre à 10h

Café Feuille Thé (adultes) moment de rencontre
pour un échange sur des lectures
coups de cœur ou coup de poings

Mercredi 17 décembre à 15h30

Après-midi «Contes de Noël» (enfants)



En dehors de ces temps d'animation la
médiathèque vous accueille aux heures
d'ouverture habituelle pour passer un moment
de détente, échanger, emprunter des livres, CD et
DVD et aussi se connecter à internet.

ACCUEIL : Mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h / vendredi de 16 h à 19 h,
samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h / **CONTACTS** : ☎ 04-76-93-30-56 / @ mediathequelisla@gmail.com



CENTRE MÉDICO SOCIAL de VINAY

Nouvelle adresse 1 rue Paul Martinais - 38470 VINAY ☎ 04 57 53 11 20

Accueil du public : Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h,
mercredi : accueil téléphonique uniquement

Assistants sociaux sur rendez vous ☎ 04 76 53 11 20

Conseillère en Économie Sociale et Familiale : sur rendez vous ☎ 04 76 36 38 38

Consultations de nourrissons sur rendez vous ☎ 04 57 52 11 20
et tous les mardis matins et 4^{ème} mardi après midi à VINAY
et tous les 1^{er} et 3^{ème} jeudis matins à ST QUENTIN SUR ISÈRE

Sage-femme sur rendez vous ☎ 04 76 36 38 38

Puéricultrice : permanences tous les jeudis matin de 10 h à 12 h

RELEVÉS COMPTEURS D'EAU - RAPPEL

La gestion des services EAU ASSAINISSEMENT est assurée par la 3C2V.

Lors d'un départ ou d'une arrivée sur notre commune, pour le relevé de compteurs, s'adresser uniquement à la

RÉGIE EAU ASSAINISSEMENT à VINAY au 04 76 36 90 57

En cas de panne ou de dysfonctionnement sur les réseaux qui nécessiterait l'intervention d'un technicien,

un service d'astreinte également à votre disposition 7 jours sur 7

et 24 heures sur 24 au 04 76 36 94 07

RELAIS ASSISTANTS MATERNELS Martine LE GALL

Pôle de services, 3 avenue Brun Faulquier 38470 VINAY ☎ 04 76 38 94 74 📧 ram@3c2v.fr

Sandrine, Corinne et Amandine vous accueillent au sein du relais : un espace de rencontre, d'information, d'animation et de partage au service des parents, futurs parents et assistants maternels en vue de l'éveil et du bien être de l'enfant.



Jours et horaires de permanence

Lundi de 10h30 à 12h30 et de 16h30 à 18h30,

Mercredi (semaine impaire) de 8h30 à 13h30

Jeudi de 10h à 12h

Vendredi (semaine paire) de 9h à 12h



Le 1er réseau
pour l'emploi des jeunes

Objectif : autonomie !

EMPLOI
FORMATION
ORIENTATION
VIE QUOTIDIENNE

Donnez vous les moyens de réussir votre entrée dans la vie active : Formation, emploi, orientation, logement, transports, vie quotidienne.

Lieu ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire qui souhaitent être accompagnés dans leur parcours d'accès à l'emploi et à l'autonomie.

Vous vous posez des questions : Quel métier exercer ? Comment valider mon expérience ? Comment faire un CV ? Logement, nourriture, remboursement des frais de santé, comment faire ?

Prenez rendez vous avec une conseillère pour un entretien individuel sur ST MARCELLIN, VINAY, ST QUENTIN SUR ISÈRE en composant le 04 76 38 83 42

Maison de l'Économie, de l'Emploi et de la Formation

✉ 7 rue du Colombier - 38160 ST MARCELLIN 📧 missionlocale.sud-gresivaudan.org

LES ASSOCIATIONS

Saint Quentin, commune dynamique ?

Oui, au nombre d'associations répertoriées : une vingtaine qui regroupe plus de mille personnes.

Oui, au vu de la fréquentation des salles communales qui tournent à plein régime.

La salle socioculturelle est une véritable ruche.

La **Commission Culture et Vie Associative** mise en place avec ce nouveau mandat se propose d'aider ce riche tissu associatif qui se côtoie et qui bénéficierait à échanger davantage.

Nous souhaitons que vous trouviez satisfaction dans vos objectifs et auprès de vos adhérents.

Pensez à nous joindre pour toute question de fonctionnement.

Une nouveauté...Les associations peuvent proposer, par le biais du site internet communal la mise en ligne de leurs informations.

La Commission Culture et Vie Associative.



Le FORUM des ASSOCIATIONS 2014



CONTACTS

assoc-creactif@hotmail.fr

☎ 06-15-06-92-72

🌐 <http://assoc-creactif.over-blog.fr>

DIMANCHE 9 NOVEMBRE de 9h à 18 h
Salle socioculturelle

L'association organise les PUCES CRÉATIVES

Venez chiner pour trouver de quoi bricoler cet hiver !
Vente de matériel d'occasion pour Loisirs Créatifs : rubans, boutons, laines et tissus, papier scrap, carterie, supports en bois, peinture, perles, livres et magazines...

Entrée libre

Buvette Restauration rapide sur place

Cet événement nous a replongé, le temps d'une journée, vers les racines souvent oubliées de notre village; vers l'Isère, cette voisine aujourd'hui endormie et oubliée, mais qui fut dans sa jeunesse sauvage, au cœur du quotidien de nos ancêtres.

Accueillis par la barque du Prosper Gamet à l'entrée, nous avons appris pendant la visite de cette exposition, que notre village n'existait pas il y a quelques milliers d'années, que ce lieu d'abord enfoui sous des centaines de mètres de glace, le fut ensuite sous un lac qui disparut il y a 3 500 ans, pour laisser place à la rivière Isère.

Nous avons alors pu imaginer:



- 🚩 Voir passer à l'horizon de la commune, les trains de bateaux descendant le minerai de fer du Haut-Grésivaudan, accoster au port de la «Matelotte» pour alimenter les taillanderies et forges de la vallée de la Fure ou à celui de St Gervais pour la canonnerie royale; puis d'autres convois remontant le sel du midi vers Grenoble et la Savoie au pas lent des bœufs qui, à partir du XVII^{ème} siècle, remplacèrent le halage humain. Enfin jusqu'au début du XX^{ème} siècle, descendre les radeaux de sapins du Vercors et des autres massifs, embarcations titanesques de plusieurs dizaines de mètres de long difficilement maîtrisables sur un cours impétueux.
- 🚩 Les grognards de Napoléon cantonnés à St Quentin en 1814, observant l'ennemi (coalition austro-sarde) bloqués sur la rive droite par cette barrière difficilement franchissable.
- 🚩 Cette volonté tenace de nos ancêtres pour communiquer et commercer avec le reste du canton situé rive droite ; les traversées aléatoires furent facilitées dès la fin du XVII^{ème} siècle par l'installation de bacs à traîlle publics (Échaillon, Pont de St Quentin, les Brunières). Au milieu du XIX^{ème} siècle, un trait d'union fut posé entre les deux rives avec un pont suspendu ; d'abord privé et à péage, il fut ensuite ouvert gratuitement à tous. Enfin dans les années 1930, ce pont fut remplacé par un pont en béton armé en arc à tablier suspendu, plus moderne ; ce dernier, la modernité passant avec le temps, va à son tour être remplacé dans les deux prochaines années.
- 🚩 Le cœur d'activité économique autour de ce long ruban d'eau. Des marchandises étaient produites en un lieu (à St Quentin, une vingtaine de tuileries existait à la fin du XVIII^{ème} siècle, alimentant la région grâce à la navigation); et leur transport vers les lieux de transformation ou d'emploi généraient une multitude de besoins et de métiers : bois et bûcherons pour les bateaux, fustiers pour les construire, cordiers pour fabriquer les cordages et «henses», cultivateurs pour produire le chanvre, et bien sûr, des mariniers pour assurer le transport. La réputation des mariniers de St Quentin ne se fit qu'à la fin du XVIII^{ème} siècle, le tiers des hommes actifs de la commune étaient mariniers sur l'Isère et le Rhône. Puis le déclin rapide du transport fluvial vit disparaître ces activités vers le milieu du XIX^{ème} siècle.
- 🚩 Enfin, au moins aussi forte que leur envie de traverser le lit de la rivière, nos ancêtres ont été habités par la volonté de domestiquer et d'encadrer cette sauvageonne qui rendait la vallée peu exploitable, et au cours des siècles, l'ont cantonnée dans le corset rigide des digues. Cela se traduit par un gain considérable de terrains devenus cultivables et occasionna des luttes farouches entre individus ou entre communes et l'utilisation de procédés parfois discutables.

On s'aperçoit que l'on dérive facilement quand on se laisse embarquer par l'Isère...! Beaucoup de visiteurs de l'exposition trouvèrent ce voyage d'une journée trop court pour profiter de l'ampleur de l'information présentée, et se pose maintenant à nous, la façon de pérenniser cette fresque recréée.



CONTACTS
☎ 04-76-93-67-39
@ spiatrimoinestquentin@hotmail.fr
blog <http://saintquentin.spia.free.fr>





FOOTBALL CLUB ST QUENTINOIS

Le feu d'artifice du 12 juillet reporté au 6 septembre à cause du mauvais temps, a été une soirée agréable sous les étoiles et les airs du Brésil. Merci à tous ceux qui se sont déplacés et qui ont ainsi contribué à la réussite de la soirée.

Le **FOOTBALL CLUB SAINT QUENTINOIS** est reparti sur les chemins des stades depuis le 15 août avec des engagements dans les catégories de district et en Coupe de France.

L'**équipe SENIORS** évolue en 1ère division poule B après une brillante saison 2013-2014. Nous leur souhaitons une aussi belle réussite et surtout de continuer dans le même esprit.

Nous avons engagé une **équipe U17** en entente avec TULLINS qui évolue en championnat au niveau promotion d'excellence.

Pour faire jouer le maximum d'enfants de la **catégorie U12-U13**, nous avons créé une entente avec TULLINS, ce qui nous permet d'être représentés dans cette catégorie.

Pour les **équipes jeunes**, nous avons un effectif en pleine croissance et nous serons présents sur les différents plateaux de secteur avec des **U8 U9**.

Pour les **U6 U7**, nous attendrons d'avoir formé une équipe. Les **VÉTÉRANS** repartent pour une année avec une équipe en plein renouveau. **L'ÉQUIPE FSGT** qui pratique le football en semaine a redémarré la saison et répond présente sur le championnat.



Vous pouvez rencontrer les différents intervenants lors des entraînements ou des matches.

Si vous êtes intéressés par la pratique du football, par l'encadrement d'équipes, par l'arbitrage, nous sommes à votre disposition pour tous renseignements

CONTACTS

 04-76-93-61-82

 06-84-48-20-71

 aline.robert.blanc@free.fr

AMICALE des SAPEURS POMPIERS

Les sapeurs-pompiers St-Quentinois recrutent, si vous voulez venir découvrir le monde des sapeurs-pompiers ou simplement vous renseigner n'hésitez pas, contactez un pompier de votre entourage ou demandez à la mairie le contact du chef d'unité.

Chef de caserne lieutenant Patrick SALINGUE, **Adjoint au chef de caserne** adjudant Jérôme GLÉNAT-JAIME, **Président de l'amicale** Fabien FOUREL, **Trésorier de l'amicale** Gabriel GLÉNAT-JAIME, **Secrétaire de l'amicale** Maryse TOUCHARD.



Les sapeurs pompiers sont intervenus, sur les huit premiers mois de l'année 2014, 42 fois sur St-Quentin-sur-Isère, 21 fois à La Rivière, 6 fois à Montaud, 1 fois à Morette, 4 fois à St-Gervais, 2 fois à Veurey-Voroize et 2 fois à Tullins, soit au total 78 fois.

Ces interventions se décomposent ainsi : 50 secours à la personne, 5 accidents de la route, 5 feux de véhicule léger, 3 feux de cheminée, 1 feu de bâtiment agricole, 1 feu sans précision, 4 inondations, 3 secours à animaux, 2 neutralisations d'hyménoptères, 1 secours aquatique, 1 chute d'arbre sur voie publique, 1 menace diverse, 1 fausse alerte.

Téléthon

Les sapeurs pompiers tiendront un stand devant l'école maternelle de St-Quentin « les petites frimousses »

VENDREDI 5 DÉCEMBRE 2014
de 10h à 11h45 et de 15h30 à 16h45

A RETENIR MATINÉE BOUDINS
SAMEDI 28 FÉVRIER 2015

Salle du stade Pensez à réserver

CONTACTS  06-87-80-80-13  fabien.fourel@sdis38.fr

L'ÉCHO du BAS GRÉSIVAUDAN

CONTACTS

☎ 04.76.06.53.66

📞 06 07 56 07 48

@ brotelhic@orange.fr

RENTRÉE pour L'ÉCHO du BAS GRÉSIVAUDAN

Les musiciennes et les musiciens de l'Écho du Bas Grésivaudan ont pour habitude de commencer leur saison par une assemblée générale. Ce fut encore le cas cette année où les membres ont pu venir écouter leur présidente **Hélène BROTEL** présenter le bilan de l'année musicale écoulée et les perspectives de l'année en cours.



Comme à l'accoutumée, l'harmonie a pu honorer toutes les manifestations pour lesquelles elle s'était engagée notamment celles de la vie de notre commune. Cela a pu se faire grâce à l'implication de chacun de ses membres. Avec un effectif reconduit, espérons qu'il en sera de même pour cette nouvelle année.

Au niveau de l'école de musique, ce n'est pas moins de dix sept élèves qui sont inscrits.

Soulignons l'effort fait par notre harmonie qui, par la présence de **Manon THOMAS**, flûtiste au sein de notre harmonie, participe à l'éveil musical des jeunes de la commune lors des activités périscolaires.

LES DATES À RETENIR pour 2014 et 2015

- 🎵 **mardi 11 novembre** : commémoration dans le village à 11 h - départ mairie;
- 🎵 **samedi 15 novembre** : soirée privée **choucroute** à partir de 20h30 à la salle socioculturelle; les places sont à réserver soit auprès des membres de l'harmonie soit par téléphone ou mail.
- 🎵 **samedi 13 décembre** à 18h30, église de St Quentin, **animation musicale de la messe de Sainte Cécile**;



L'association a proposé **Le 18 octobre 2014 à 20 h**
PIAF BLUES une soirée divertissement très agréable et appréciée qui a réuni 121 personnes

La Môme dans une autre tonalité musicale...C'est encore PIAF mais c'est devenu eux ! Piaf avait cette âme blues rock bien avant l'heure, et la musique avant d'être un style est un état d'âme.

Un spectacle bourré d'énergie, des textes intemporels au rythme d'aujourd'hui.

Marie-Line Weber, une chanteuse à la voix et à l'énergie rock, **Théo Begue**, un batteur métalleux d'origine jazz, **Alain Piévic**, un pianiste blues et jazz.

Un rendez vous pour un voyage dans le passé au rythme du présent.



CONTACTS Jean Paul REY ☎ 06-80-95-93-04

@ lessaisonsdelaculture@hotmail.fr 🖨 <http://lessaisonsdelaculture.e-monsite.com>



Comme de coutume, la fête des écoles a clôturé l'année scolaire dans la joie et la bonne humeur. Plusieurs manifestations ont eu lieu l'année dernière entre autre le carnaval, avec cette année une innovation : un spectacle de magie. Malgré le départ des enfants lié à l'ouverture de l'école de la Rivière, nos manifestations ont rencontré un franc succès.

Nous remercions les bénévoles et volontaires ainsi que les enseignants qui nous ont été d'une grande aide dans l'organisation de nos événements.



Remise en route du **LOTO** Le 11 octobre 2014...
Une belle reprise, le dernier loto du sou date de 2003 !!!
Cette manifestation a été un franc succès avec un nombre
considérable de participants.

ET TOUJOURS les manifestations traditionnelles avec
LE MARCHÉ de NOEL samedi 29 novembre 2014
LA VENTE DE BRIOCHES jeudi 05 février 2015
LE CARNAVAL samedi 21 mars 2015 reporté au 28 en cas de pluie
LA FÊTE des ÉCOLES samedi 20 juin 2015 reportée au 27 si pluie

Comme chaque année, nous comptons sur votre aide pour l'organisation de nos événements. Pensez également à nous rejoindre lors des différentes réunions pour partager des moments conviviaux, échanger des idées et faire avancer les projets pour nos enfants. Merci à tous !

CONTACTS

 04-76-65-40-10

 soudesecoles.saintquentinsurisere@hotmail.fr

 <http://soudesecoles.saintquentinsurisere.kazeo.com>



Une nouvelle association **FORME GYM 38**

L'association a commencé son activité début septembre.
 Elle propose un cours de body fun le **mercredi soir de 20h00 à 21h00** et un cours de renforcement musculaire le **jeudi matin de 9h30 à 10h30** dans la salle socioculturelle de Saint Quentin sur Isère.

L'association fournit le matériel. Les cours sont accessibles à tous et à tout âge. Ils sont proposés par un coach sportif diplômé d'état.

Contactez nous pour de plus amples renseignements.

 06 15 19 79 95  pierre.jen@orange.fr

L'ASSOCIATION DU CLOCHER



Les membres de l'association du clocher, convoqués en assemblée générale au mois de septembre, se sont réunis sous la présidence de Camille ANDRÉ. Le bilan moral a retracé les grandes lignes de l'année écoulée, le bilan financier donne de bonnes satisfactions et permet de prévoir la réalisation de certains travaux notamment le dallage béton du sous-sol de la cure et la réfection d'une chambre à l'étage.

. Le conseil d'administration a été reconduit dans ses fonctions :
Président : Camille ANDRÉ, **Vice-président** : Jean-François RININO,
Secrétaire : Christiane PICARD, **Trésorière** : Aimée BATTEUX.

Nous avons accueilli le Père Claude ZNAS, successeur du Père Joseph N'GUYEN, membre de droit de l'association.

Deux manifestations ponctuent la vie de notre association : la mondée en novembre et le vide grenier début juillet. Nous sommes une joyeuse équipe, bien organisée autour de notre président, où chacun apporte sa contribution, selon ses possibilités et sa disponibilité.

Des bénévoles, comme ceux qui ont été recrutés lors du forum au mois de septembre, viennent aussi lui prêter mains fortes, par exemple pour le ramassage des noix.

En plus des travaux de la cure qu'elle finance, l'association du clocher distribue une grande partie des bénéfices « aux Nouvelles Pousses » (aide à l'enfance cambodgienne), aux enfants hospitalisés de Voiron, au Père Joseph Innocent en Afrique, à l'association SOLIDOR de Tullins et exceptionnellement accorde son soutien à une personne très nécessiteuse.

Son but n'est pas d'apporter du bien être à ses adhérents mais de s'investir pour aider les autres.

MONDÉE 2014 SAMEDI 29 NOVEMBRE 2014

à partir de 18 h 30 salle socioculturelle, casse-croûte campagnard offert

ENTRÉE LIBRE

Contacts ☎ 04-76-93-31-61
✉ cr.andre@orange.fr



BOULE de la TOUR

Vingt-huit ans après le titre de champion de France 3^{ème} division de la quadrette composée de Bernard CHAPOT, Jean-Pierre BUISSON, René COTTI, Jacky MONNAND, l'association bouliste des Portes du Vercors compte à nouveau une formation championne de France 2014 avec

Marc FINET (licencié à la Boule de la Tour à ST QUENTIN) ;
Christian COTTE (licencié à l'association bouliste Auberives/Pont en Royans) ;
Morgan FINET (licencié à la Boule de la Tour à ST QUENTIN) ;
Laurent DIDIER (licencié au club bouliste de Tullins) ;
Alexis MANDIER (licencié à Vinay).



Pour décrocher ce titre de champions, nos Isérois ont dû batailler dur car les 128 doublettes venues à Chambéry avaient le même objectif.

Un titre amplement mérité et un grand bravo à cette équipe de purs copains, qui a su mettre ses talents au service d'un sport qui tient une place importante dans notre région.

Contacts ☎ 06 60 68 33 70 ✉ multiservices38@gmail.com



Après la traditionnelle trêve estivale, les membres du club Beauregard se sont retrouvés début septembre pour la reprise des activités.

Le 11 septembre un pique nique était proposé aux adhérents à ST HILAIRE du TOUVET, magnifique espace naturel du funiculaire.



Frissons garantis. Le Funiculaire est le plus pentu et l'un des plus anciens chemins de fer touristiques des Alpes Françaises.

Une promenade insolite de 20 mn le long des abruptes falaises de Chartreuse. Sitôt arrivés, nos retraités se sont installés pour le pique nique, le « casse croûte », est toujours un moment de partage entre amis.

Après une petite pause, balade sur le site, un panorama d'exception, visite de la machinerie, Laboratoire d'Icare.

Mais déjà il a fallu songer au retour, descente en funiculaire pour les uns, et pour les habitués de la rando, à pied sur les sentiers balisés. Une très belle journée dans la bonne humeur.



LE GROUPE 



RAPPEL des ACTIVITÉS

- LUNDI** : marche (randonnées pédestres, raquettes en hiver) ;
- LUNDI après midi** : PATCHWORK 14 h (salle du stade) ;
- MARDI après midi** : atelier vannerie local du stade (démarrage fin octobre)
- JEUDI** : sortie piscine (Chatte) – 17 h/18 h



TOUT LE MONDE S'AMUSE



FONCTIONNEMENT du CLUB

Réunions 1^{er} mercredi du mois à 14 h salle socioculturelle

Activités : jeux de cartes, belote, échecs, scrabble, broderie, échange de livres en lien avec la médiathèque, goûter, ou tout simplement le plaisir de se retrouver autour d'un bon verre de cidre, café, pâtisserie.

A VOS AGENDAS

Dimanche 23 novembre vente exposition salle socioculturelle

Mercredi 3 décembre

Journée au festival International du film de Montagne à AUTRANS - Inscriptions avant le 20 novembre

Samedi 13 décembre sortie au cirque sur glace de MOSCOU 22 participants d'inscrits

Mercredi 17 décembre

Repas de Noël des adhérents offert par le Club

**Vous êtes intéressés par certaines activités ?
Vous avez envie d'en proposer d'autres ?
Prenez contact, pas de limite d'âge, les moins de 50 ans sont les bienvenus.**

CONTACTS

Jacques PERRIN  04 76 93 61 38  06 08 07 77 49

Nicole GIRY  06 31 65 33 96

@ jacques.perrin.8@cegetel.net et nicole.giry@orange.fr

RÉTROSPECTIVE

le 21 mai, repas fêtes des mères/pères, offert par le Club avec 39 Participants

le 18 Juin, sortie en Maurienne, visite de l'Espace Alu et Musée de l'Opinel



L'association propose deux nouvelles activités

Le QI GONQ, gymnastique traditionnelle chinoise et science de la respiration, fondée sur la connaissance et la maîtrise de l'énergie vitale, et associant mouvements lents, exercices respiratoires et concentration. Le terme signifie littéralement « exercice (*gong*) relatif au *qi* », ou « maîtrise de l'énergie vitale ».

La gymnastique PILATES, c'est la petite gym douce qui monte ! cette méthode a séduit de nombreuses stars et quelques millions de pratiquants. Avec plus de 500 exercices, elle vise à muscler le corps, mais autrement. Équilibre et maintien sont les maîtres mots de ce sport qui repose beaucoup sur la respiration et les bonnes postures du corps.



A NE PAS OUBLIER

- La gymnastique traditionnelle avec renforcement musculaire, stretching, step, cardio-abdo-fessier
- La zumba activité phare de l'association remporte toujours autant de succès
- Le judo
- Le hip hop
- L'éveil à la danse et les danses modern'jazz et country
 - Les cours de musique avec le piano et la guitare
 - Le yoga

Le tennis a été abandonné : nous n'avons pas de professeur.

La mise en place des rythmes scolaires nous a obligés à revoir l'organisation et les horaires de certaines activités.

LA CHORALE À TRAVERS CHANTS

Dimanche 22 Juin, la chorale a présenté son concert de fin d'année à l'Église de ST QUENTIN et invité, en première partie, les chorales « Chœurs en Fête » de LA MURETTE, et les « Amis du Cornillon » du FONTANIL, toutes deux dirigées par Farid BENSAD. Avec un répertoire varié, de la nuit de Rameau à Bourvil, en passant par les prêtres chanteurs dans « Spiritus dei », ces deux formations ont été chaleureusement applaudies.

Puis en seconde partie, sous la direction de leur talentueux chef Sylvain OBANDO, la chorale « À Travers Chants », renforcée par la chorale « Les Voix de Pierre Brune » de l'ALBENC, a fait passer de l'émotion et de la joie de vivre à l'auditoire au travers d'une interprétation qui est allée des chants sacrés à la variété. Chaque chanson a fait ressortir ce plaisir que les choristes ont de se retrouver, d'être ensemble et de chanter.

Deux chants communs pour un final prestigieux ont été interprétés par tous les choristes dans un bel élan d'amitié, salués par les applaudissements d'un public toujours fidèle.

La veille, **le samedi 21 Juin**, à POLIENAS, la chorale était présente pour la fête de la Saint Jean à l'invitation du Comité des fêtes.

Début septembre, les répétitions ont repris avec un programme renouvelé (variété, chanson française et étrangère,

LA CHORALE EST OUVERTE A TOUS

Toujours prête à accueillir de nouveaux choristes (voix masculines, pupitres dames soprano, alti..)
Vous serez chaleureusement accueillis.

Il n'est pas indispensable d'avoir des connaissances musicales particulières pour savoir bien chanter.
Les répétitions ont lieu tous les mercredis de 20 h à 22 h à la salle socioculturelle

LES DATES A RETENIR

↻ **Vendredi 19 décembre 2014 à 20h** - Concert de Noël de la CHORALE « À TRAVERS CHANTS » - Église ST QUENTIN sur ISÈRE ;

↻ **Vendredi 12 et samedi 13 juin 2015** - GALA DANSE MODERN JAZZ , salle socioculturelle 20h ;

↻ **Judi 18 juin 2015** - HIP HOP - FIN DE COURS - DÉMONSTRATION.

CONTACTS

Annie DURAND ☎ 04-76-93-61-18

@ asl.5entin@gmail.com

CONTACTS CHORALE 🗣 Nicole GIRY 06 31 65 33 96
nicole.giry@orange.fr

🗣 Lucie PICOT 04 76 93 62 51 - lucie38.picot@gmail.com

Et un site à visiter

aslstquentinsurisere.jimdo.com

Vous y retrouverez toutes les informations sur l'association et ses activités, ainsi que des photos et des vidéos.

Pour vous faciliter la vie, l'association peut vous aider grâce

 **à son service de soutien à domicile** : vous êtes confrontés à des changements au sein de votre famille ? maladie, hospitalisation, décès, accident de la vie, grossesse difficile, naissance, adoption, difficultés dans la relation parents-enfants...Des professionnels qualifiés vous soutiennent dans votre vie familiale en vous apportant de l'aide

- ▶ dans les tâches matérielles : entretien du logement, du linge, courses, préparation de repas ;
- ▶ dans votre rôle éducatif : toilette et repas des enfants, activités d'éveil, aide aux devoirs ;
- ▶ dans la gestion de votre foyer : démarches administratives, aide à la gestion de votre budget équilibré.

Selon votre besoin, notre service intervient à votre domicile et vous propose une aide ponctuelle ou à plus long terme, pour quelques heures, une demi-journée ou une journée entière.

 **à son service de garde d'enfants à domicile** : faire garder votre enfant dans son environnement familial alors que vous travaillez, le savoir à la maison quand il est malade, éviter les déplacements quotidiens...Ce sont les avantages de la garde à domicile. Choisissez la souplesse et bénéficiez :

- ▶ d'un service sur mesure et sans engagement ;
- ▶ d'une tarification horaire fixe quel que soit le nombre d'enfants à garder ;
- ▶ d'un service personnalisé et adapté à votre emploi du temps, tôt le matin, tard le soir, les jours fériés...
- ▶ d'une garde partagée avec les enfants d'une autre famille en mutualisant les coûts, si vous souhaitez que votre

 **à quels coûts ?** Vous bénéficiez sous certaines conditions, d'une aide financière de votre Caisse d'Allocations Familiales, de la MSA ou du Conseil Général, de votre mutuelle. Votre employeur peut également financer ce type de service via le CESU. 50% des sommes qui restent à votre charge sont déductibles de vos impôts ou donnent droit à un crédit d'impôt.

Quelles que soient vos difficultés, l'ADMR peut y répondre. Elle est un réseau de 3 350 associations locales fédérées au niveau départemental et national. Au sein de chaque association, les bénévoles et les salariés conjuguent leur talent au quotidien et dans la proximité pour accomplir leurs missions au service des autres.

JUIN 2014

L'Association **ADMR du Bas Grésivaudan** a obtenu le certificat NF, délivré par l'AFNOR en juin 2014 pour son activité de services aux personnes à domicile.

L'Association s'est engagée à respecter un certain nombre de procédures qui s'appliquent dès la demande du client. Un devis l'informe des conditions d'intervention, des compétences des personnes qui assurent les services, elle analyse aussi la satisfaction annuelle des bénéficiaires. Tout ceci est contrôlable régulièrement par l'organisme certificateur, et est exigé par les organismes financeurs. Le réseau **ADMR de l'Isère** incite ses cent cinquante six associations locales à s'inscrire dans cette démarche qualité, et nous sommes parmi les vingt six associations qui ont reçu leur certificat.

Créée par les habitants de St Quentin depuis 1956, l'association offre ses services aux personnes habitant les communes de La Rivière, Montaud, Poliéna et St Quentin sur Isère. Elle fonctionne avec une équipe de cinq bénévoles fortement engagés pour définir les besoins, constituer les dossiers de prise en charge et s'assurer de la mise en œuvre des services.

L'association emploie dix salariées « aide à domicile » qui effectuent les interventions auprès des soixante personnes aidées.

Solidarité, esprit d'équipe, convivialité sont les atouts des bénévoles ADMR

Si vous souhaitez partager de tels moments, venez nous rejoindre,

NOUS AVONS BESOIN DE BÉNÉVOLES

VENEZ NOUS RENCONTRER

6 place Charles Daclin à Saint Quentin sur Isère

du lundi au vendredi

 04 76 65 57 24  06 84 11 37 20

 admrbagr@fede38.admr.org

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES 2014

3 juin	Léna , fille de Gaël JEANNINGROS et Amandine BLAIVE
13 juillet	Soline , fille de Boris TOURNIER et Stéphanie BOEDA
25 juillet	Léonie , fille de Cyril FERMOND et Johanna ZAPATA
8 août	Émeraude , fille de Christophe AUDARD et Émilie PICOT
20 août	Maxence , fils de Laurent OBIREK et Marie Atéa DE POURTALES
13 septembre	Fabio , fils de Frédéric GARIGLIO et Delphine FUSARO
24 septembre	Aron , fils de Jérôme MAILLECHAUD et Katleen BERGAMELLI
10 octobre	Enzo , fils de Joseph TULUMELLO et Gaëlle ROUX



MARIAGES 2014

7 juin	Laurence AYMOZ-BRESSOT et Youenn LERAY
26 juillet	Nancy TAN et Thomas TITILLON
26 juillet	Magali MAMDADI et Romain LEITA
9 août	Anne-Sophie FORESTIER et Guillaume WAGNER
16 août	Élodie BERTÉA et David LASBRAUNIAS
30 août	Fany PARÉJO et David GAVIN
20 septembre	Carole NUNES et Jean François LUYAT



INFOS DIVERSES

AUX NOUVEAUX HABITANTS

Merci de vous présenter au secrétariat de la mairie avec votre livret de famille ou votre carte d'identité.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens (filles et garçons) doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Recensement obligatoire à effectuer au

cours du mois de leurs 16 ans.

Se présenter en mairie avec sa carte d'identité et le livret de famille des parents

Mairie ☎ **04-76-93-60-08**
mairie@saint-quentin-sur-isere.fr

horaires secrétariat

lundi 8h30-12h/14h-19h

mardi au jeudi 8h30-12h

vend. 8h30-12h/13h30-16h30

Site internet

www.saint-quentin-sur-isere.fr

Contacts 3C2V

☎ **04-76-36 86 26**

infos@ccvinay.fr

http://ccvinay.sud-gresivaudan.org

Horaires déchèterie

Lundi 14h-18h

mercredi et samedi

8h-12h et 14h-18h

Pompiers ☎ **18 ou 112**

Samu ☎ **15**

Gendarmerie ☎ **17**

Médecin Dr Maurice Zilli

☎ **04-76-93-33-54**

Kinésithérapeutes

M^{me} Carine Larue-Sanou

☎ **04-76-37-45-24**

M^{me} Nadine Schena

☎ **04-76-06-11-66**

Infirmières

M^{me} Christine Épailly

M^{me} Chauvet Santer

☎ **04-76-93-66-11**

Chirurgien dentiste

M. J. Jacques COURRÈGES

☎ **04-76-07-34-89**

Pharmacie

M^{me} Odile Turpin-Lepourry

☎ **04-76-93-68-08**

École maternelle

«Les petites frimousses»

☎ **04-76-93-65-73**

École Élémentaire

Louis Pergaud

☎ **04-76-93-60-51**

Médiathèque

☎ **04-76-93-30-56**

Horaires

Mercredi 9h - 12h/14h - 17h

Vendredi 16h -19h

Samedi 9h - 12h /14h -16h

Taxi M. Finet

☎ **04-76-93-65-02**

☎ **06 -07-09-15-31**

EDF (dépannages)

☎ **0810 333 338**

Assistante sociale

1 rue Paul Martinais

38470 VINAY

☎ **04-57-53-11-20**

lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h